



Mon avocat ne me répond pas. que puis-je faire?

Par **Iceman_old**, le **30/10/2007** à **22:41**

Bonjour à tous!

J'ai du prendre un avocat pour une affaire qui se déroule au tribunal administratif. Mon affaire a débutée en Mai 2006 et mon avocat ne m'a jamais tenu au courant de ce qui se passait... Aujourd'hui je cherche à rentrer en contact avec lui, je lui ai envoyé trois mails en 3 semaines mais pas de réponse... j'appelle son cabinet et sa secrétaire me dit qu'ils ont eu un pb avec les mails, j'en renvoie donc un autre. Une semaine plus tard toujours pas de nouvelle. Je rappelle son cabinet. La secrétaire me dit qu'il est en ligne, elle prend mon numéro pour qu'il me rappelle mais toujours rien...

Je trouve cette absence de communication assez embêtante car je ne suis au courant de rien... tous les avocats fonctionnent-ils comme ça?

Puis-je faire qqc pour changer son comportement? Il a pourtant une prime en cas de réussite, ce qui devrait le motiver...

Dernière question, pensez-vous qu'il soit envisageable de changer d'avocat? En effet, j'ai trouvé cet avocat en urgence environ une semaine avant la date butoir pour déposer ma requête et je me demande si je ne suis pas mal tombé. Qu'impliquerait pour moi et pour ma procédure en cours ce changement d'avocat?

Au niveau de ses honoraires, lui devrai-je la totalité des honoraires figurant sur le contrat ou le fait de rompre ce contrat amène d'autres conséquences?

Merci d'avance des éclaircissements que vous pourrez bien m'apporter

David